

AVIS D'APPEL D'OFFRES

REALISATION DE LA MAISON DE WALLIS ET FUTUNA ET AMENAGEMENT GLOBAL DE LA PARCELLE

La Société d'Équipement de la Nouvelle Calédonie (SECAL), agissant au nom et pour le compte de la Province Sud, informe, les entrepreneurs, qu'elle lance un appel d'offres pour **le lot 19 – Revêtement sols et murs** dans le cadre de la réalisation de la Maison de Wallis et Futuna et l'aménagement global de la parcelle, aux conditions particulières suivantes :

1. Maîtrise d'ouvrage :

Maître d'ouvrage : PROVINCE SUD

Mandataire du maître d'ouvrage : SECAL

2. Objet de l'appel d'offres :

Lot 19 – Revêtements Sols et Murs dans le cadre de la construction de la maison de Wallis et Futuna d'environ 300m², d'un faré de 100m² et de l'aménagement global de la parcelle situé à Magenta, Commune de Nouméa.

3. Procédure de passation :

Marché de travaux passé après appel d'offres ouvert, en application des articles 24 et suivants de la délibération n° 424 du 20 mars 2019 modifiée portant réglementation des marchés publics.

4. Consultation et retrait des dossiers :

Le dossier de consultation des entreprises est dématérialisé et n'est pas disponible en version papier ; il est téléchargeable sur la plateforme des marchés publics :

www.marchéspublics.nc

5. Remise des offres :

Les offres devront être déposées sur la plateforme des marchés publics contre récépissé ou adressées en recommandé avec accusé de réception à La SECAL au 40 rue Félix Trombe à Dumbéa ou SECAL - 40 rue Félix Trombe - Koutio - Dumbéa – B.P. 2517 – 98846 Nouméa cedex avant le : **Mercredi 06 mars 2024 à 12h00.**